

J'aimerais en donner un exemple, monsieur l'Orateur. Nous avons étudié le bill C-14 qui a été renvoyé à un comité. Je n'ai pas l'intention d'entamer un débat sur ce bill, mais il s'agit d'un bill tendant à modifier la loi sur l'assurance-chômage. L'autre jour, j'ai demandé la codification officielle de la loi à M. l'Orateur. Le service juridique de la Chambre m'a fait savoir qu'il n'en existait pas. Au lieu, il m'a fourni deux pages de modifications et de renvois à la loi sur l'assurance-chômage adoptée en 1971.

Cette situation montre encore une fois pourquoi les Canadiens ne croient plus dans le gouvernement actuel. D'après le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de l'époque, le régime ne devrait pas coûter plus cher aux Canadiens que l'ancien régime. Que nous coûte-t-il maintenant? Il nous coûte 4 milliards de dollars. Ce que j'essaie de dire, c'est que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre ont déclaré qu'il fallait rendre le régime d'assurance-chômage efficace, mais que le régime occasionne des pertes de plus en plus importantes. Quand quelqu'un critique le régime, les ministériels protestent tout de suite en disant: «Essayez-vous d'enlever de l'argent aux chômeurs?» Ils ont toujours essayé de se faire passer pour des administrateurs compétents qui possèdent beaucoup d'expérience et, de dire que les députés de ce côté-ci de la Chambre n'ont pas l'expérience voulue, que les Canadiens ont donc avantage à réélire le parti au pouvoir. Je soutiens que les Canadiens peuvent fort bien se passer du genre d'expérience que possède le gouvernement actuel.

Pourquoi le gouvernement a-t-il besoin de ces 7 milliards? Le secrétaire parlementaire nous a-t-il clairement dit ce qu'il comptait en faire?

M. Martin: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. La question a été posée par le député de Provencher (M. Epp) et la réponse est oui. Nous n'avons cessé de fournir des raisons et des explications en deuxième lecture, en comité...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Ce n'est pas une question de règlement.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je pense que le secrétaire parlementaire aimerait relever ces commentaires, mais cela ne justifie certainement pas un débat ou un rappel au règlement.

M. Epp: En tout cas c'est bien simple. Remontons à mars 1978. Qu'a dit le ministre actuel des Finances lorsqu'il a demandé à la Chambre l'autorisation d'emprunter 5 milliards de plus? Y a-t-il un seul député ministériel qui veuille bien nous citer les paroles du ministre des Finances? Le secrétaire parlementaire pourrait certainement le faire, mais comme monsieur l'Orateur l'a rappelé deux fois à l'ordre, je ferais peut-être bien de l'aider. Le ministre des Finances a dit que ce pouvoir d'emprunt de 5 milliards de dollars suffirait au gouvernement jusqu'à la fin de l'année financière se terminant le 31 mars 1979 et qu'il lui permettrait également de faire face à d'autres imprévus.

Mais que s'est-il passé? A notre retour, le 10 octobre, ce n'est pas 7 milliards qu'il nous a demandé, mais davantage.

Pouvoir d'emprunt—Loi

Combien voulait-il? Il voulait encore 10 milliards de dollars pour l'année prochaine. Nous a-t-il expliqué pourquoi il voulait ces 7 milliards? Non, mais il s'est dit, sans doute, que Noël approchait, que c'était le temps des cadeaux et que les Canadiens se montraient crédules depuis si longtemps qu'ils le seraient une fois de plus. Qu'a dû faire le gouvernement? Il a dû retirer sa demande de 10 milliards devant l'opposition de notre parti car nous avons dit non et les Canadiens ont dit non. Comment pourrions-nous croire le ministre des Finances qui, malgré toutes ses promesses, réclame 7 milliards de plus alors qu'il avait dit en mars que 5 milliards suffiraient? Est-ce parce que nous achetons certaines choses ou parce qu'il faut remettre le dollar à flot? Est-ce parce que le gouvernement vise trop haut qu'en dépit de ses tentatives de restrictions, ses mouvements de trésorerie sont tels qu'il soit encore obligé de revenir mendier de l'argent?

● (2152)

Le premier ministre s'est rendu à Bonn et a côtoyé les grands chefs d'État. Je suppose qu'il espérait que le climat de grandeur qui l'entourait déteindrait quelque peu sur lui. Quel objectif avait-il assigné au Canada à ce moment-là? Il avait promis une croissance de 5 p. 100 et un programme de restriction. Que s'est-il passé? Il est revenu au Canada après un court répit au Maroc. Et que s'est-il passé? Il est apparu à la télévision nationale et a parlé du programme en question. Il nous a répété que le gouvernement allait permettre à l'économie privée de prendre le dessus.

Quelle est la croissance réelle au Canada? Il nous faut atteindre 5 p. 100 uniquement pour maintenir l'emploi à son niveau actuel, les demandes de recettes et l'engagement du gouvernement. Pourtant, malgré les promesses solennelles du premier ministre, nous n'avons pas atteint ces 5 p. 100. Voilà pourquoi le gouvernement réclame aujourd'hui 7 milliards supplémentaires et que 14c. de chaque dollar d'impôt est consacré au service de la dette.

Le député de Welland a prétendu que le député de Calgary-Centre s'opposait aux programmes des services sociaux. C'est faux. Il a fait remarquer que dans le cadre du programme de pensions de vieillesse, nous dépensons moins pour les personnes âgées que pour payer les intérêts. Ce qui est grave, c'est que cette génération gaspille l'héritage de nos enfants. Nous plaçons sur les épaules de nos enfants et de nos petits-enfants une dette qui n'est pas due à un investissement qui leur rapportera mais bien à nos dépenses inconsidérées. C'est le gouvernement qui en est responsable: il nous réclame 7 milliards de dollars aujourd'hui et avant les prochaines élections il aura encore besoin d'argent.

M. Andres: C'est exact.

M. Epp: Le député de Lincoln (M. Andres) est d'accord avec moi. Je tiens à lui faire remarquer que les Canadiens en ont assez de passer de l'argent à un gouvernement qui est incapable de gérer ses affaires.